



Comité Technique de Base de Défense Bourges/Avord

Le 4 décembre,

Votez CGT pour donner une véritable proximité !!!

Salarié-e-s de la Base de Défense de Bourges-Avord (BdD BGA), **le 4 décembre** vous êtes appelé-e-s à renouveler vos représentant-e-s au sein du **Comité Technique de BdD pour une période de 4 ans**.

Ce **Comité Technique** est une instance qui découle des accords de Bercy sur la nouvelle représentativité des organisations syndicales et des nouveaux contours des **Instances Représentatives du Personnel**. Cette élection se déroulera (au même titre que le Comité Technique Ministériel, que les Comités Techniques de Réseau) sur un collège unique sans distinction de grade et de statut.

Que dégageons nous de ce 1^{er} mandat écoulé depuis les élections d'octobre 2011 ?

Une instance créée sur un périmètre nouveau, les Bases de Défense, sur un contexte de restructurations et réorganisations multiples, sur fond d'austérité...

Des niveaux hiérarchiques et fonctionnels mal définis donc mal perçus, un fonctionnement hoquetant, réduit au minimum légal par la volonté du président, des rapports distendus...

Bref, un dialogue social de façade !!! D'ailleurs la BdD n'est-elle pas qu'une façade ?

Durant ces 3 ans, vos élus CGT ont essayé de donner un vrai sens en voulant faire fonctionner ce Comité Technique tel qu'il le devrait et comme le définissent les accords de Bercy.

Vos élus CGT ont alimenté les ordres du jour non pas pour se « donner l'impression d'exister », mais bien pour mettre l'accent sur les situations locales, la vie des agents, faire ressortir les aspects et les impacts négatifs des réorganisations sur le bien-être et l'épanouissement au travail...

Vos élus CGT ont aussi demandé à ce que soit traité l'ensemble des sujets qui entrent dans les attributions d'un comité technique comme le définissent les textes.

C'est ainsi que nous avons demandé la mise en place du CHSCT de Base de Défense et la création de groupes de travail sur les questions :

- **De la prévention au travail**, la médecine du travail et la nécessaire organisation de la politique de prévention sur la BdD s'appuyant sur le vécu et les réalités des agents sur les sites de notre périmètre, surtout dans le contexte ambiant qui favorise les situations anxiogènes, un management par le stress...
- **De la formation professionnelle**, afin de faire un état des lieux en croisant des données comme les parcours professionnels, les statuts des agents, les ratios formation demandée/formation tenue, etc.

**ELECTIONS CT BdD
4 Décembre 2014**

- **De l'égalité professionnelle femme/homme**, par un vrai travail de réflexion sur le périmètre BdD pour établir le rapport de situation comparée et ainsi dégager des axes pour corriger les inégalités...
- **Du handicap** pour que cette question du recrutement et/ou du maintien dans l'emploi devienne un sujet « ordinaire » et « naturel » dans les actes de gestion et non toujours laissé à « la marge ».

Bien qu'étant farouches combattants des restructurations, vos élus CGT ont siégé à chaque occasion dans les Commissions Locales de Restructuration et aux entretiens dans les Antennes Mobilité Reclassement au moins pour accompagner et être en soutien des personnels restructurés et ce, sans distinction!!!

Vos élus CGT ont aussi siégé et pris toute leur place dans toutes les réunions dites de validation du plan de formation professionnelle continue, tout en portant leurs remarques et réflexions contradictoires.

Nous pouvons dire que le Comité Technique de Bourges/Avord a été 3 ans sous perfusion syndicale CGT, la plupart des autres membres n'assurant que le service minimum, à commencer par le Com BdD !!!

C'est donc pour contrecarrer cet effet induit par les politiques restrictives mises en œuvre par le gouvernement qu'à la CGT nous sommes déterminés à faire en sorte que ces instances fonctionnent comme il se doit !!!

Le respect du minimum réglementaire a déjà nécessité implication et pugnacité !!!



C'est donc animé par cet esprit de conquête que les candidats CGT ne cesseront de mener le débat au quotidien avec vous, agents du ministère de la défense :

- Pour sortir de l'attentisme...
- Pour combattre la résignation qui s'installe dans les établissements...
- Pour se redonner des perspectives d'actions collectives pour gagner...

Pour la CGT, le Comité Technique de Base de Défense c'est aussi le lieu pertinent pour faire et refaire le lien entre les agents des établissements du périmètre, confrontés à cette politique de découpage, de sectorisation, de recentrage sur le cœur de métier, etc...

**ALORS IL EST PLUS QU'IMPORTANT DE PARTICIPER
MASSIVEMENT EN VOUS RENDANT AUX URNES
LE 4 DECEMBRE PROCHAIN ET VOTER CGT
POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !!!**

Mais un Comité Technique c'est quoi d'abord ?

Les élus qui siègent dans cette instance peuvent « à minima » amener des négociations sur les points suivants :

- Accords collectifs sur le temps de travail et négociations sur les RTT.
- Remplacement des travaux menés précédemment en Commission d'Information Economique et Social par établissement.
- Définir le plan de formation des agents de la BdD.
- Veiller au respect de l'égalité professionnelle.

Les organisations syndicales auront toute liberté de mener les revendications légitimes des salariés. Toutefois, la loi exclue des prérogatives des CT BdD la notion de négociation pour l'avancement et les salaires.

Suite aux accords de Bercy, signés par la CGT, lors des négociations un accord pourra être amené à la signature. **Il sera dorénavant signé par les seules organisations syndicales représentatives qui siègent au CT BdD.** L'administration n'aura plus voix au chapitre pour la signature d'accords.

Pour qu'un accord puisse être appliqué il faudra qu'il recueille les signatures des organisations syndicales qui, seule, ou à plusieurs ont fait plus de 50% à l'élection du CT BdD.

Cette possibilité de signature des seules organisations syndicales marque un des enjeux de cette élection.



Représentativité des organisations syndicales

Qui vote au Comité Technique de Base de Défense de Bourges-Avord ?

Les agents des sites de la DGA TT Bourges, la Base Aérienne 702 d'Avord, le CFD de Bourges, les Ecoles Militaires de Bourges, le CTM Rosnay et l'établissement de la 12^e BSMAT de Neuvy-Pailloux (hormis les personnels S IMMT).

A partir du résultat global du vote au Comité Technique Local sera déterminée la représentativité des organisations syndicales sur la Base de Défense.

Une organisation syndicale qui n'aura pas au moins un siège dans le CT BdD sera déclarée comme non représentative pour l'ensemble des établissements militaires de la BdD concernée par le vote. Elle n'aura plus accès aux moyens syndicaux, suppression de son local syndical, impossibilité de faire des assemblées de salariés sur le temps de travail etc...

Liste des candidats CGT au CT BdD Bourges - Avord			
1	Dominique GUILLAUME	12 ^{ème} BSMAT Neuvy-Pailloux	OE
2	Béatrice COUDERT	DGA TT Bourges	IEF
3	Jean-Yves LAURENT	USID Avord	OE
4	Pierre MACON	B.A. 702 Avord	TSEF
5	Alain BOCH	GSBdD Avord	OE
6	Philippe BERJAMIN	DGA TT Bourges	OE
7	Catherine REMONGIN	12 [°] BSMAT Neuvy-Pailloux	AAP
8	Dominique ROLLIN	DGA TT Bourges	IEF
9	Pierre MOREAU	GSBdD Bourges	OE
10	Sonia SOJO	DGA TT Bourges	ATMD
11	Christophe PERSON	DEA Avord	OE
12	Christine BEUCHON	EM Bourges	OE
13	Christian TANGUY	DGA TT Bourges	TSO
14	Joël GAUDRY	CFD Bourges	OE
15	Philippe LAUDAT	12 ^{ème} BSMAT Neuvy-Pailloux	AA
16	Frédéric BUVAT	CIRISI Avord	ATMD
17	Caroline LACLAUTRE	SMQ Bourges	TSEF
18	Mathieu QUINDROIT	DEA Avord	OE
19	Christian VERRIERE	CTSI Bourges	IEF
20	Bruno LORIEAU	12 [°] BSMAT Neuvy-Pailloux	OE

Cet enjeu sur la représentativité des organisations syndicales marque aussi l'importance du vote des salariés pour la **CGT** au CT BdD.



Pour toutes les élections, la **CGT** présente des listes uniques.